

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis N° 37 – 2018 -DISREN portant sur une demande de crédit de CHF 58'000.- pour la réalisation de la mesure d'agglomération 12-18 liaison MD Rolle-Perroy, Secteur 1 Rolle Quatre-Communes.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les délégués du Conseil Intercommunal,

La commission composée de :

Mme Florence Ursenbacher, Luins

M. Patrick Bréchon, Rolle

M. Damiens Richard, Longirod

M. Rupert Schildböck, Gland

M. Philippe Thévenot, Begnins

s'est réunie le 31 octobre 2018 dans les locaux de *Région de Nyon*.

La commission remercie Mme Emilie Bassetto, chargée de projet mobilité, M. Patrick Freudiger, secrétaire, et M. Pierre Graber, responsable politique de la mobilité, lesquels ont répondu à nos questions et transmis toutes les informations dont nous avons besoin.

Le projet

La réalisation d'aménagement pour les mobilités douces sur la Route des Quatre-Communes permet de renforcer le rôle structurant de la gare de Rolle en facilitant le rabattement des cyclistes et des piétons des quartiers ouest de Rolle. De plus, il permet de réaliser le premier tronçon de la liaison rapide et directe entre la gare et le secteur d'activités A-One (environ 1'200 emplois actuellement, 2'000 emplois potentiels). C'est un tronçon de l'itinéraire La Suisse à vélo n°1.

Ce projet fait partie de la réalisation du plan d'agglomération 2, validé en 2012. La commune de Rolle n'a pas sollicité le DISREN pour les 3 premières phases de ce projet, et le fait uniquement pour une participation financière des coûts de réalisation.

Commentaires de la commission ad'hoc

Il est à noter, que les travaux ont déjà été réalisés, la commune de Rolle devant faire des travaux urgents en sous-sol dans la zone concernée.

Dans les coûts de ce secteur 1 du projet, une partie concerne l'aménagement d'un éclairage public. Bien que cela ne soit en principe pas pris en compte dans les

demandes de financement DISREN, cet éclairage public est en lien direct avec l'amélioration notoire de la sécurité des cyclistes, puis qu'il est prévu pour éclairer la piste cyclable spécifiquement.

Le coût total pour le secteur 1 (5 secteurs au total) du projet est de CHF 385'675.85, réparti de la manière suivante :

CHF	154'270.56	de fonds tiers (confédération),
CHF	173'553.97	par le cercle porteur A (commune de Rolle),
CHF	9'256.21	par le cercle solidaire A (communes de Mont-sur-Rolle et Perroy)
CHF	48'595.11	par le cercle solidaire B.

La commission ad'hoc relève que ce projet touche directement les communes d'Essertines (qui n'est pas membre de Région de Nyon) et Bursinel (qui ne fait pas partie du DISREN). De par l'impact direct du projet pour ces communes, la commission pense que Région de Nyon devrait faire de sa mission de les contacter pour obtenir, dans la mesure du possible, une participation financière à ce projet.

Conclusion

Ce projet faisant partie du plan d'agglomération 2 et qu'il est en lien direct avec la mobilité douce, les membres de la commission, à l'unanimité, recommandent au Conseil Intercommunal de la *Région de Nyon* d'accepter les conclusions du préavis 37 - 2018 – DISREN et d'accorder le montant de **CHF 58'000** pour la réalisation de la liaison MD Rolle-Perroy, secteur 1 Rolle Quatre-Communes.

Fait à Begnins, le 2 novembre 2018.

Pour la commission ad hoc

Mme Florence Ursenbacher, Luins

M. Patrick Bréchon, Rolle

M. Damiens Richard, Longirod

M. Rupert Schildböck, Gland

M. Philippe Thévenot, Begnins